Non sécurisé — archivesenligne.archives.cg54.fr/arkotheque/visionneuse/visionneuse.php?arko=YTo2OntzOjQ6ImRhdGUiO3M6MTA6IjIwMTktMDgtMjAiO3M6MTA6InR5cGVfZm9uZHMiO3M6MTE6ImFya29fc2VyaWVsIjt...

avec nous au present Registre de la
paroisse, suivant l'Ordonnance.
François Aubrion
Charles Aubrion marié à Elisabeth Salon

Témoins

L'an mil Sept Cent Soixante Neuf le
Cinquieme Jours du mois de novembre
nous Curé de la paroisse de Réhon et Bermont
soussigné avons baptisé Marguerite
Geneviève Lafond, fille legitime d'Jean
François Lafond maistre Maçon et Bailliere
de pierres, et de Marie Catherine Chevrell
ses pere et mere mariés Ensemble en
la paroisse de Cheniers le dousieme du
mois de decembre, mil Sept Cent soixante
et quatorze, habitants de cette paroisse,
laquelle est née le Jourd'hui, à Huit
heures du matin, et Baptisée à quatres
heures après midi, a eut pour parrein

Marguerite Lafond
169

Simon Lafond Son oncle paternel
garçon majeur d'Jean François Lafond
maistre Maçon et Bailliere de pierres, et
pour marreine Marguerite Didonin
fille majeure d'autre Didonin manouvrier
tous paroissiens dudit Réhon, le pere, la
parein ont signés avec nous au present
Registre, la marreine après avoir declaré
ne Scavoir Ecrire a fait la marque
ordinaire de la susdite suivant
l'Ordonnance. Lafond
Simon Lafond marque de la marraine

Témoins

L'an mil Sept Cent Soixante et Dix neuf le
vingt quatre Janvier Mil Sept cent soixante
dix neuf après avoir
fait les trois proclamations de nos trois paroissiales du vingt
deux Janvier mil Sept cent soixante dix neuf, et Dernier
Bon et Legitime mariage Le parti ci ont obtenu
Ladispense de deux autres de Bannie, pareilles
publications faites au prone de la paroisse de
Bermont Dionfus et Abovs suivans, ainsi, et

Non sécurisé — archivesenligne.archives.cg54.fr/arkotheque/visionneuse/visionneuse.php?arko=YTo2OntzOjQ6ImRhdGUiO3M6MTA6IjIwMTktMDgtMjAiO3M6MTA6InR5cGVfZm9uZHMiO3M6MTE6ImFya29fc2VyaWVsIjt...
DÉPARTEMENT MEURTHE & MOSELLE
RÉHON 1710 1792 5 Mi 450/R 2

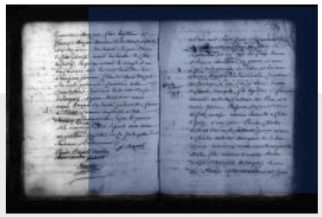

...gart, fille legitime a
...t Econome de la terre de pulveteux
... Machinet Sespere et mere
... marié Ensemble En Celle
...elle est née le vingt et un
...rés les onces heures du Soire
...eine Claude alexis Bazart
...ernelle Cavallier, de la
... Resident En la ville Basse
... pour Mareinne marie
... sa tentte paternelle; femme
... mier du grenier, a Celle
... grandville, le pere le parein
... ont Signés avec nous
... Registre de Ce Interpellé
... ordonance ./.
J. Bazart
... Cavalier
... Curé

Cinq

L'an mil Sept Cent Soixante et dix
... quatrieme Jour du mois de
Septembre, est né vers les Cinqs heures
et demie du Soire, un garçon, et nous
Curé de la paroisse de Rehon et heumon
L'avons Baptisé le lendemain Cinquieme
du Courant, a qui l'on a donné le nom
de Charle marcelle fils legitime a françois
arnould aubrion Taillieur des Pieres, et a
marie Jeanne Perignon Sespere et mere
de Cette paroisse mariés Ensemble a Celle
d'Epiez, a eut pour Parein Charles
aubrion son oncle paternelle garçon mineur
a Charles aubrion Bourgeois de Rehon
et pour mareinne mademoiselle marguerite
Balon fille mineure a maistre Balon
avocat et Bourgeois de longwij. Le pere
Le Parein et la mareinne ont signés

Charles aubrion 1768

Réhon, 1710-1792
148 / 767